

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 FEVRIER 2020 à 18 H 30

PRESENTS : M. Patrick VERGEZ, M. William JULLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre ROBINET, M. Frédéric CHAUMET, Mme Hélène FOISSARD, M. Jacques SALLEE, Mme Corine ROUFFAUD, M. Bernard DEBOISSY, Mme Marie-Thérèse BARBIER.

Absents excusés : Mme Nelly VERGEZ qui a donné un pouvoir à Madame Corine VALADE, Monsieur Pierre DUSSIDOUR qui a donné un pouvoir à Monsieur Patrick VERGEZ
Mme Sandra TOURNAIRE arrivera avec du retard ainsi que Madame Corinne ROUFFAUD
Madame Rebecca HARRINGTON

Madame Marie-Thérèse BARBIER a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Viaux trésorier, pour sa présence à la réunion et l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur précieuse collaboration pendant la durée du mandat.

DROITS DE PREEMPTION

Vente d'un bien, appartenant à Madame Jeanne LARIVIERE – EHPAD de Gamby à Villebois-Lavalette – surface au sol de 487 m² - Cadastré AD N° 112, Vendu pour 70 000.00 € à Monsieur Patrick McCarthy domicilié 13 St Thomas Road TN34 3LG EAST SUSSEX Royaume-Uni.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

Vente d'un bien, appartenant à Madame Monique REVOLTE – 20 Rue André Bouyer à Villebois-Lavalette – surface au sol de 207 m² - Cadastré AL N° 40, Vendu pour 31 000.00 € à Monsieur et Madame Jacky CRUCHON.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Raymond GUILLEMET – 76 Rue André Bouyer à Villebois-Lavalette – surface au sol de 498 m² - Cadastré ZE N° 120, Vendu pour 150 000.00 € à Monsieur Grégory BOBES et Madame Marina BONNEAU domiciliés 11 Route de la Rochebeaucourt à Villebois-Lavalette.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Johan MAES – 13 Rue d'Epéron à Villebois-Lavalette – surface au sol de 205 m² - Cadastré AD N° 10, Vendu pour 165 000.00 € à Monsieur et Madame Simon Léon CHABRIERE domiciliés La Brousse à Sers.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

SUBVENTIONS ECOLE ELEMENTAIRE/AMICALE DES SAPEURS POMPIERS/ASSOCIATION DES COMMERCANTS

Nous venons de recevoir trois demandes supplémentaires de subvention une pour financer une partie du séjour des 9 élèves domiciliés à Villebois-Lavalette en classe découverte au centre d'altitude de Saint-Lary du 17 au 23 juin 2020. Le thème est sur l'eau avec visite d'une centrale hydro-électrique, randonnée au lac de l'Oule, visite d'un moulin... cela concerne les classes de CM1 et CM2. Le séjour sera financé pour partie par les parents à hauteur de 100 € par enfants si la commune finance 98 € par enfants soit pour 9 enfants 882 €.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

La deuxième demande concerne l'Amicale des Sapeurs Pompiers pour l'organisation du bal du 14 juillet qui aura lieu en fait le samedi 11 juillet 2020 au Centre de Secours. Cette subvention sera versée à titre exceptionnel. Je vous propose la somme de 200 €.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

La troisième est demandée par l'Association des commerçants qui souhaite relancer l'association. Je vous propose de donner 600 €.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DOSSIER D'AIDE SOCIALE

Nous sommes sollicités pour le renouvellement d'un dossier d'aide sociale pour Madame GUIRADO qui est domiciliée à la Maison de retraite de Gamby depuis le 29 juillet 2010. Le prix d'hébergement est de 60.67 € par jour soit 1820.00 € par mois. (A l'année 21 840.00 €). En revenus elle a à l'année 8 767.00 € de retraite, en placements 20 292.00 € avec un compte courant à 9 356.00 €.

Nous devons nous prononcer sur le renouvellement de cette prise en charge.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION TOITURE LOCAL SOCIO CULTUREL

Nous avons un devis pour la réfection de la toiture du bâtiment socio culturel d'un montant de 12 260.00 € HT. Nous avons la possibilité de demander une subvention au Département de la Charente. Pour ce faire nous devons prendre une délibération.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

COMPETENCE MAISON DE SANTE CDC

Comme nous l'avons déjà évoqué, la Communauté de Communes souhaite reprendre la compétence

« Maison de Santé ». Pour ce faire l'ensemble des communes de la CDC doit délibérer.
Pour ce qui nous concerne cela nous permettra d'investir sur de nouveaux projets.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

Monsieur Viaux présente les Comptes de Gestion 2019 ainsi que les Comptes Administratifs, ASSAINISSEMENT COMMUNE correspondants.
Arrivée de Madame ROUFFAUD à 19 h 05.
Vote des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs :

VOTE COMPTE DE GESTION COMMUNE

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

VOTE DE GESTION ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

Je vous propose de nommer Madame Corine VALADE adjointe aux finances en tant que Présidente pour le vote des Comptes administratifs.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

M. Patrick VERGEZ se retire de la salle.

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

Après avoir validé les comptes administratifs le conseil doit valider les résultats.

Résultat Budget assainissement 2019 : - 9 672.62 € (cumulé 79 413.29€)
Il est proposé de reporter 79 413.29 € en recettes de fonctionnement.

Résultat Budget commune 2019 : + 108 748.92 € (cumulé 400 549.25 €)
Il est proposé de reporter 400 549.52 € en recettes de fonctionnement au 002 et 164 597.72 € en report d'investissement en 001.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS ASSAINISSEMENT ET COMMUNE :

Avant de présenter les budgets primitifs, je vous propose de voter les mêmes taux d'imposition en 2020 qu'en 2019 et par conséquent de ne procéder à aucune augmentation.

Taxe d'Habitation	8.91 %
Taxe Foncière bâti	17.28 %
Taxe Foncière non bâti	42.11 %

Le montant total des impositions perçu par la commune sera de 231 891.00 € environ.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

Présentation des Budgets Primitifs.

Arrivée de Madame TOURNAIRE à 19 H 25.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

- Bal des Pompiers le 11 juillet 2020
- Réunion au CIS le vendredi 28 février à 19 H Présentation d'activité 2019, remise de diplôme, grade, départ en retraite Jean-Marie VALLANTIN.
- Boutiques éphémères sous les halles en juillet et août le vendredi soir (coût de l'installation). Application du même tarif que pour le marché 10 € par an.
- Remerciements de la troupe de théâtre de Gamby – Ils étaient ravis de participer à l'animation du repas de la commune.

La séance est levée à 19 H 45.